

29-01-2018

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, TENUE LE 29 JANVIER 2018 À 21 H 30, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**Membres du conseil :**

M^{me} Maryse Gouger, district n^o 1; M. Pierre Lépicier, district n^o 4;
 M. Gyslain Loyer, district n^o 2; M. Sylvain Trudel, district n^o 5;
 M. Denis Renaud, district n^o 3; M. Luc Ducharme, district n^o 6;

Sous la présidence de la mairesse, M^{me} Audrey Boisjoly.
 Le secrétaire-trésorier, M. René Charbonneau, est aussi présent.

L'AVIS DE CONVOCATION A ÉTÉ SIGNIFIÉ AUX MEMBRES DU CONSEIL TEL QUE REQUIS À L'ARTICLE 153 DU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC.

LA MAIRESSE CONSTATE LE QUORUM ET OUVRE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE À 21H 30.

28-2018

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du taux de la taxe foncière et de la Sureté du Québec;
4. Adoption des taux de taxation des différents règlements d'emprunt;
5. Avis de motion et présentation du projet de règlement n^o 357-2018 sur la tarification des services municipaux;
6. Mandat pour la réalisation d'une étude de circulation sur une partie de la route 131 entre la rue Georges et 165 mètres après la rue Coutu;
7. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERSPoint n^o 2

Période de questions

La mairesse invite les citoyens à la période de questions.

29-2018

Taux taxe foncière et police

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu que le taux de la taxe foncière 2018 soit établi à 0,63 \$/100 \$ d'évaluation et celle de la Sureté du Québec à 0.129 \$/100 d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

30-2018

Taux de taxation

- Règlements d'emprunt

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu d'établir les taux de taxes 2017 des règlements d'emprunt touchant certains secteurs de la façon suivante :

Description	# Règl.		Assiette tx	Taux Tx	Montant à recevoir	Budget 2018
Amé.Puits 1/95 (76% usager)	572-96	U	1737	10,980000	19 072	19 066,88
Infra Rue de l'Étang	287-2014	F	611,09	22,478000	13 736	13 736,05
Infra Saint-Martin Art. 7	279-2013	É	12 110 900	0,000074	896	895,00
Infra Les Vallons	281-2013	F	1001,49	21,719758	21 752	21 752,12
Infra Ste-Marguerite/ Barrette Art. 5	275-2013	F	401,81	6,311219	2 536	6 817,00
Infra Ste-Marguerite/ Barrette Art. 6	275-2013	S	35 345	0,012105	426	545,00
Infra Ste-Marguerite/ Barrette Art. 7	275-2013	É	5 169 100	0,000043	223	643,00
Infra Ste-Marguerite/ Barrette Art. 11	275-2013	F	115,65	2,599655	301	1 814,00
Source Beaulieu	096-03 124-04 192-08	U	2020	50,647525	102 308	102 308,00
Henri-L Chevrette (Article 6)	174-2007	S	204 186,85	0,044293	9 044	9 044,00
Henri-L Chevrette (Article 7)	174-2007	S	45 382,40	0,014411	654	654,00
Rue Crépeau /Principale (Art 5)	207-2009	F	415,07	2,948447	1 224	1 479,00

Rue Crépeau/ Principale (Art 6)	207-2009	S	6 345,40	0,001998	13	67,00
Rue Crépeau/ Principale (Art 7)	207-2009	E	4 787 600	0,000021	100	157,00
Infra-rue(sanitaire) (Art 8) (Desservis)	207-2009 275-2013	U	845	3,627219	3 065	3 183,00
Infra-rue (aqueduc) (Art 9)(Desservis)	207-2009 275-2013 279-2013	U	2031	6,616445	13 438	13 819,00
Reine-Lafortune	252-2012	F	842,43	47,657372	40 148	40 148,40
Aque Belleville/ réseau 81.63%	226-2010 228-2010	F	1644,88	2,623170	4 314	4 314,80
Aque Belleville Source	229-2010	F	1674,8	4,741724	7 941	7 941,44
Faubourg-Phase 1 Art.4 (51.16%)	292-2014	F	1782,71	52,463945	93 528	93 528,23
Faubourg-Phase 1 Art.5 (48.84%)	292-2014	S	66215,6	1,348413	89 286	89 286,92
Amé.Puits 1/95 (24% ensemble)	572-96	É	671 536 800	0,000009	6 040	6 021,12

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**31-2018**

Avis de motion – règlement
tarification services
municipaux

Avis de motion est donné par madame la conseillère Maryse Gouger que lors d'une prochaine séance, il sera adopté un règlement ayant pour objet la tarification des services municipaux (règlement no 357-2018) traitant de : l'aqueduc, égout sanitaire, matières résiduelles, déneigement Pointe-à-Roméo, licence de chien, mariage, police, chèques retournés, frais recouvrement de taxes, certains permis, les travaux effectués par les employés municipaux, le remplacement de biens culturels, photocopies et documents.

Le projet de règlement a également été présenté au même moment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**32-2018**

Mandat – étude circulation
Route 131 rue Georges à
165m après rue Coutu

CONSIDÉRANT les travaux de réaménagement prévu sur la route 131, entre la rue Principale et 165 mètres au sud de la rue Coutu ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal désire introduire une 3^e voie sur ce tronçon;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des transports et de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) désire obtenir une étude de circulation sur le tronçon afin de justifier la présente de la 3^e voie ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu de mandater la firme GBi services d'ingénierie afin de réaliser les études et produire les rapports requis, selon les normes du MTMDET pour un montant maximum de 15 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

33-2018

Levée de la séance

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger, il est résolu qu'à 21 h 46 la présente séance soit levée.

Audrey Boisjoly
Mairesse

René Charbonneau
Secrétaire-trésorier et directeur général

« Je, Audrey Boisjoly, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».